



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>84112</b>	<b>De M. Jacques Bompard</b> ( Non inscrit - Vaucluse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Intérieur		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Intérieur
<b>Rubrique &gt;</b> cultes	<b>Tête d'analyse &gt;</b> lieux de culte	<b>Analyse &gt;</b> églises. profanation. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>07/07/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard rappelle à M. le ministre de l'intérieur que des tags posés sur la basilique du Sacré cœur et le Carmel de Paris. En juin 2015, des tags « gauchistes » ont été apposés sur la basilique du Sacré cœur de Montmartre et sur le mur d'enceinte du Carmel de Paris. Il semblerait que ces tags « fassent référence au mouvement gauchiste Redskins apparu dans les années 1980 », ils évoquent également un emblème de la section française de l'Internationale ouvrière. Les précédents tags dataient du 16 avril 2015. Ces actes sont irrespectueux des lieux de culte des chrétiens. Il lui demande une ferme condamnation de ces actes et la mise en place d'une politique qui les empêcherait.